

« Le prochain président ne devra pas regarder les jeunes avec l'œil larmoyant de la compassion sociale, mais avec la pupille écarquillée de l'ambition économique. L'argent public ne doit plus être dépensé pour la jeunesse, il doit être investi dans la jeunesse, cette formidable start-up nationale. »

CHRISTOPHE BARBIER, ÉDITORIALISTE À « L'EXPRESS ».



© BELGA



Charlie Le Paige Président du Comac (mouvement de jeunes du PTB)

Pas de commission d'enquête Panama Papers.

« Je vois une partie significative des millionnaires danser dans la rue »

✉ c'est vous qui le dites

Moins de travail, plus de travailleurs Il n'y a pas d'emplois pour tout le monde, et les prévisions montrent qu'énormément d'emplois disparaîtront dans les prochaines années. Où est la logique dans le fait qu'un nombre décroissant de travailleurs doit travailler un nombre croissant d'heures, alors qu'il y a un nombre croissant de gens qui cherchent du travail sans en trouver ? Ne serait-il pas logique de trouver des moyens pour rééquilibrer la charge de travail entre tous ? En rappelant que la richesse produite ne cesse de croître et que moins d'emplois ne veut donc pas dire moins de richesse produite... R. ESTERHAZY



D'autres opinions sur www.lesoir.be/polemiques

es Bruxellois

étonnier



Dix mois après son lancement, la polémique autour du piétonnier a été ravivée par les difficultés économiques qui ont fait suite au lockdown et aux attentats. SYLVAIN PIRAUX.

L'EXPERT

« Le piétonnier n'est pas la cause de tous les maux »



Michel Hubert est professeur à l'Université Saint-Louis. Il est aussi en charge de l'Observatoire du « grand piétonnier » pour le Brussels Studies Institute. **Faut-il supprimer le piétonnier ?** Le piétonnier n'est certainement pas la cause de tous les maux. Revenir en arrière n'est pas la solution. Au contraire. Il y a certes des problèmes sur les boulevards du centre en soirée, mais à d'autres moments, c'est un succès en termes d'appropriation par les usagers. Il y a eu beaucoup d'épreuves depuis son lancement, avec le lockdown, etc. Mais pendant l'été, et même en hiver, y compris en soirée, on voyait beaucoup plus de passage et une appropriation de ces espaces. Par ailleurs, les chiffres sont clairs : la toute grande majorité des visiteurs et usagers du centre-ville ne viennent pas en voiture, que ce soit les travailleurs, les touristes, les habitants. Le centre est largement bien desservi en transports publics. C'est pour cela que, malgré tout, il y a encore autant de monde dans les rues du centre. Mais vu le contexte actuel, les gens ne vont peut-être plus s'asseoir à la terrasse d'un café...

Quel est le problème ? L'urgence par rapport au piétonnier, c'est d'améliorer son accessibilité. C'est faux de dire qu'il n'est plus accessible. Tous les parkings le sont. Pour les voitures, l'information pour parvenir jusqu'au piétonnier n'est pas claire. Des systèmes de téléjalonnement, on en trouve dans toutes les villes. Il faut mettre en place un tel système, en amont de la petite ceinture. Ça a été annoncé bien avant le piétonnier, mais les quelques panneaux épars que l'on trouve actuellement ne sont pas du tout adaptés à la nouvelle donne du piétonnier. Cela révèle d'une part le problème d'articulation entre les communes, et notamment la Ville de Bruxelles, qui a un poids important, et la Région. D'autre part, le corps technique spécialisé dans les aménagements de l'espace public est trop faible. C'est une responsabilité de la Région. Cela demande des investissements matériels et humains. Et il faut absolument stabiliser le plan de circulation du centre-ville.

Une solution rapide ? On a fermé quasi tous les accès des stations de métro du centre. Si on veut vraiment que le cœur de Bruxelles revive, il faut au moins que l'axe nord-sud soit correctement desservi. C'est dans ces stations qu'il faut mettre les moyens de sécurité supplémentaires.

C.D.P.

ctures »

en pleine heure de pointe ? » « Dans les autres pays, les livraisons et les ramassages se font de 5 à 7 heures. Pas en plein rush entre 7 et 9 heures. C'est incompréhensible », continue-t-il. Eve G. suggère, quant à elle, de « favoriser le covoiturage » et d'« arrêter d'inciter fiscalement l'octroi d'un véhicule de société, mais plutôt le taxer ».

Métropole. Pierre propose une « vision utopique » : la création d'une Région qui comprendrait la Région bruxelloise actuelle avec les deux provinces du Brabant (wallon et flamand). « Ces deux provinces sont les deux principales « profiteuses » de la richesse créée à Bruxelles, mais ne participent pas à son budget. Bilinguisme néerlandais-français rendu obligatoire dans les écoles, projet de mobilité à l'échelle de la majorité des navetteurs. » ■

C.D.P.

la carte blanche

L'association Climat et Justice sociale et un collectif de signataires*

COP21 : le grand enfumage

C'est à partir de ce vendredi que l'accord sur le climat obtenu en décembre dernier est ouvert à la signature. Entre les intentions annoncées et les moyens mis en œuvre par les Etats pour les atteindre, il subsiste un gouffre. Et la réalité est inquiétante.

À partir du 22 avril, l'accord de Paris sur le climat sera ouvert à ratification par les Etats. Le battage médiatique autour de la COP21 a pu donner l'impression que l'angoissante menace du réchauffement de la planète allait enfin être prise au sérieux : l'accord trace la route et les décideurs feront désormais le nécessaire pour éviter une catastrophe. Or, il n'en est rien. Explications.

Il est certes positif que tous les Etats se soient accordés à reconnaître que les changements climatiques sont une réalité due à l'activité humaine. Il est également positif que le texte adopté fixe pour objectif de maintenir le réchauffement bien au-dessous de 2 °C, et de « poursuivre les efforts » pour que le seuil de 1,5 °C ne soit pas franchi. Car le climat est un système « chaotique » et la science n'exclut pas qu'au-delà de 2 °C, on franchisse une bifurcation du régime climatique, son emballement et sa stabilisation à une température moyenne bien plus élevée ; autrement dit le respect des 1,5 °C est impératif pour ne pas précipiter le climat dans une zone incon-

Inquiétante réalité

Néanmoins, l'accord ne doit pas être apprécié sur base seulement des intentions annoncées mais également des actes posés pour les atteindre. Et là, l'analyse des « plans climat » (INDC) soumis par les gouvernements aux Nations unies et qui ont servi de base à la négociation de Paris, montre qu'on est loin du compte et que la réalité est très inquiétante.

Ainsi, le principal émetteur historique de gaz à effet de serre, les Etats-Unis, s'engage à réaliser d'ici 2025 des réductions d'émissions à peine supérieures à celles qu'il aurait dû atteindre en 2012 s'il avait ratifié le Protocole de Kyoto (seulement 5 % de réduction par rapport à 1990 !). Une part substantielle de cet « effort » est due au remplacement partiel du charbon par le gaz de schiste dans la production d'électricité, ce qui n'initie ni une transition vers les renouvelables ni un début de sortie des combustibles fossiles.

Le principal émetteur actuel, la Chine, ne réduira ses rejets qu'après 2030 et se bornera d'ici là à réduire le rythme d'augmentation de ses émissions. Les moyens employés sont loin d'être tous écologiques : le parc nucléaire a été multiplié par trois depuis 2005, la grande hydro par 2,5 et le pays veut investir massivement dans le charbon « propre ». Le « droit au

développement » a bon dos : en 2030, la Chine ne sera pas loin de détrôner les USA comme principal émetteur historique.

Les pays producteurs de pétrole, quant à eux, ne montrent aucune intention de renoncer rapidement à leur poule aux œufs d'or. En matière d'atténuation du réchauffement (« mitigation »), le seul engagement concret de l'Arabie saoudite, par exemple, est la promesse d'enfourer deux mille tonnes de CO₂ par jour dans un gisement de pétrole, pour en augmenter le rendement...

Tous les coups sont permis

Les projections faites à partir de l'ensemble des INDC mettent en perspective un réchauffement global de 2,7 à 3,7 °C d'ici à la fin du siècle – soit deux fois plus que l'objectif. Si l'accord prévoit une révision périodique pour « hausser les ambitions », la Commission européenne vient de donner le ton : dans sa communication « La voie après Paris », elle annonce en catimini sa décision de remplacer son objectif « au moins 40 % de réduction en 2030 » par « au plus 40 % ».

Sur la scène du Bourget, devant les caméras, les responsables du gâchis climatique devaient faire bonne figure, montrer la main sur le cœur, qu'ils se soucient de l'avenir de l'humanité et de la nature. Mais, dans la coulisse, c'est la course au profit, la guerre de concurrence et la loi du plus fort qui dictent les décisions. Et tous les coups sont permis.

L'exemple du Tuvalu

Dans ce monde de Tartuffe, certains petits Etats insulaires du groupe des « Pays moins avancés » détonnent par leur sincérité et leur cohérence. Le Tuvalu par exemple. Condamné à disparaître rapidement sous les flots si le réchauffement dépasse 1,5 °C, il n'a aucune responsabilité dans la catastrophe. Dans son INDC, il s'engage – d'ici 2025 ! – à supprimer totalement les émissions de CO₂ de la production d'électricité parce que « c'est cohérent avec notre ambition de limiter le réchauffement au-dessous de 1,5 °C, s'il y a une chance de sauver une nation d'atolls comme Tuvalu. »

Ce cas du Tuvalu éclaire un autre problème : à Paris, le principe de responsabilités communes mais différenciées a été mis entre parenthèses. En paroles, il est maintenu. Mais, en pratique, les pays développés obtiennent ce qu'ils voulaient : desserrer l'obligation de montrer l'exemple en fournissant les premiers un effort proportionnel à leurs responsabilités historiques et à leurs capacités. Ce résultat, ils l'ont obtenu grâce à l'accord de la Chine et du Brésil, notamment, parce que ces pays aussi commencent à craindre de devoir rendre des comptes...

Certains ont affirmé que la COP21 signifiait la fin de l'ère des

combustibles fossiles. Or, l'accord ne mentionne même pas ces combustibles ! Et c'est à peine s'il évoque la transition énergétique. Nous craignons une stratégie visant à étaler celle-ci au maximum, voire à la reporter. Nous craignons qu'on cherche à limiter la casse par une appropriation généralisée de la capacité des écosystèmes d'absorber le CO₂ et par des technologies de géo-ingénierie dangereuses ou incertaines. Nous craignons une extension du marché des « droits de polluer » dont le seul résultat tangible jusqu'ici a été de renforcer les financiers et les multinationales responsables du gâchis.

L'indispensable mobilisation sociale

L'accord de Paris n'est pas un premier pas, c'est un enfumage. Il est à mille lieues de la justice climatique et de la transition juste revendiquées par les mouvements sociaux et les organisations syndicales. Ne nous laissons ni abuser ni endormir. Sauver le climat dépend plus que jamais de la mobilisation sociale.

L'objectif de 1,5 °C a été adopté sur papier par la COP21 ? Très bien, nous revendiquons le droit légitime d'agir pour qu'il soit atteint dans les faits. En nous opposant aux projets d'infrastructure au service des combustibles fossiles. En exigeant que ces combustibles fossiles restent dans le sol. En luttant contre l'agrobusiness, pour une agriculture paysanne organique, pour le droit des peuples à la souveraineté alimentaire et énergétique. Enfin, en nous battant contre le mode de production capitaliste et sa logique productiviste qui nous conduit dans le mur, et nous engageant dans la construction d'une « autre économie », respectueuse des limites écologiques et assurant une répartition équitable des richesses. ■

* Mateo Alaluf, sociologue ; Bernard Bayot, Réseau Financité ; Antoinette Brouyaux, Associations 21 ; Paulo Charruadas, historien (ULB) ; Chloé Deligne, historienne (FNRS/ULB) ; Stéphanie D'Haenens, Inter-Environnement Bruxelles ; Thibaut De Meulemeester, biologiste, Climat et Justice Sociale ; Frédéric Dobruskés, géographe (ULB) ; Jean-Luc Dossin, syndicaliste (ULB) ; Myriam Gérard, Tout Autre Chose ; Pierre Gillis, physicien (UMons) ; Brigitte Gloire, Oxfam-Solidarité ; Jean-Claude Grégoire, ex-doyen de l'école des bio-ingénieurs de l'ULB ; Natalia Hirtz, GRESEA ; Hervé Jeanmart, Professeur (UCL) ; Laure Kervyn, 350.org ; Christian Kunsch, président du MOC ; An Maeyens, 350.org ; Jacinthe Mazzocchetti, anthropologue (UCL) ; Pierre Ozer, géographe (ULB) ; Daniel Piron, ex-secrétaire régional de la FGTB de Charleroi ; Bruno Poncelet, essayiste ; Isabelle Stengers, philosophe ; Daniel Tanuro, Climat et Justice sociale ; Francis Taylor, Climat et Justice Sociale ; Léo Tubbax, Nucléaire Stop ; Felipe Van Keirsbilck, secrétaire général de la CNE ; Marijke Vermander, 350.org ; Grégoire Wallenborn, Climat et Justice Sociale.